

Vulnérabilités environnementales : perspectives historiques

Charles-François Mathis, Stéphane Frioux, Michèle Dagenais and François Walter

Volume 16, Number 3, December 2016

Vulnérabilités environnementales : perspectives historiques

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1039973ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Mathis, C.-F., Frioux, S., Dagenais, M. & Walter, F. (2016). Vulnérabilités environnementales : perspectives historiques. *VertigO*, 16(3).

Tous droits réservés © Université du Québec à Montréal et Éditions en environnement VertigO, 2016



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Vulnérabilités environnementales : perspectives historiques

Charles-François Mathis, Stéphane Frioux, Michèle Dagenais et François Walter

- 1 « La plupart de nos maux physiques sont encore notre ouvrage. Sans quitter votre sujet de Lisbonne, convenez, par exemple, que la nature n'avait point rassemblé là vingt mille maisons de six à sept étages, et que si les habitants de cette grande ville eussent été dispersés plus également, et plus légèrement logés, le dégât eût été beaucoup moindre, et peut-être nul. [...] Vous auriez voulu, et qui ne l'eût pas voulu ! que le tremblement se fût fait au fond d'un désert plutôt qu'à Lisbonne. Peut-on douter qu'il ne s'en forme aussi dans les déserts ? mais nous n'en parlons point, parce qu'ils ne font aucun mal aux Messieurs des Villes¹. »
- 2 Dans cette lettre à Voltaire sur le tremblement de terre de Lisbonne de 1755, Rousseau réfute le fatalisme de ses adversaires, qui attribuaient à Dieu des volontés, parfois destructrices, dont l'humanité devait bien s'accommoder. Il met au contraire en avant les origines partiellement humaines des catastrophes : celles-ci n'existent que par leurs effets sur l'homme, qui, parfois, se met en position d'être affecté par les soubresauts de la nature². Il perçoit ainsi justement la manière dont les sociétés humaines créent leur propre vulnérabilité. C'est ce point de vue qui a été repris dans l'article fondateur des géographes Phil O'Keefe, Ken Westgate et Ben Wisner, publié en 1976, dans lequel ils rejettent la simple naturalisation des catastrophes et insistent justement sur leur dimension socio-économique, mettant ainsi l'accent sur la question de la vulnérabilité des sociétés concernées³.

De la vulnérabilité à la résilience

- 3 La vulnérabilité peut se définir comme la susceptibilité pour une société d'être endommagée par un changement, brutal ou non, de son environnement. Ces changements peuvent prendre des formes multiples. Il peut s'agir de catastrophes,

naturelles comme les tempêtes, séismes, éruptions volcaniques, ou liées aux activités humaines tels les accidents industriels ou nucléaires, les effondrements de systèmes de sécurité, les guerres, révolutions ou destructions planifiées, etc. Mais il peut s'agir aussi de modifications moins immédiates, qui s'opèrent sur des temporalités longues ou des rythmes irréguliers : pollutions, changements de climat ou de pluviométrie, évolutions du nombre et de la diversité des espèces de la faune ou de la flore.

- 4 Cette disposition d'une société, dans son organisation ou dans la gestion de l'environnement, à être plus ou moins bien préparée à supporter un événement perturbateur, est généralement évaluée à l'aune d'une approche en terme de risques, objectivée en les définissant comme la rencontre entre l'aléa et la vulnérabilité des sociétés humaines.
- 5 Ainsi, l'explication des vulnérabilités réside dans une combinaison de facteurs liés aux conditions naturelles, aux aménagements et au contexte social : le regard des sciences humaines est dès lors indispensable pour mieux les comprendre. La géographie⁴, la sociologie⁵ par exemple, se sont emparées de cette notion, mais l'histoire beaucoup moins, ou alors à propos d'autres problématiques⁶. C'est l'objectif de ce numéro consacré à l'histoire environnementale francophone, de réunir des contributions donnant à la notion de vulnérabilité une épaisseur historique qui lui fait trop souvent défaut. Il peut bien sûr sembler problématique d'envisager la « vulnérabilité avant la vulnérabilité », c'est-à-dire de discuter de cette notion pour des situations environnementales qui précèdent l'élaboration de ce concept. Mais si le mot peut manquer, les articles du présent dossier prouvent que les situations qui lui correspondent, les tentatives de réponses et les réflexions n'en ont pas moins existé depuis longtemps. Que l'on songe au roseau pensant de Pascal : si faible que soit l'homme face à « l'univers entier [qui] s'arme pour l'écraser », il n'en reste pas moins « plus noble que ce qui le tue, puisqu'il sait qu'il meurt et l'avantage que l'univers a sur lui. L'univers n'en sait rien⁷ ». Face à la force aveugle de la nature, l'homme a donc toujours disposé d'une raison qui lui fait comprendre les dangers qu'il court et l'aide à s'en prémunir – quitte, parfois, à accroître sa vulnérabilité à d'autres aléas...
- 6 De la même manière, la notion relativement récente de résilience, qui semble sortir de la passivité associée à celle de vulnérabilité, et qui est au cœur des réflexions de décideurs, d'aménageurs et de chercheurs depuis quelques années, doit être prise en compte dans la longue durée, en lien avec les structures sociales, économiques, politiques et les schèmes culturels des communautés étudiées. Les sociétés traditionnelles sont-elles plus résilientes que les sociétés contemporaines, dont la sophistication et l'usage de solutions technologiques pour les besoins sociaux ou économiques, peuvent devenir un élément supplémentaire de vulnérabilité ? On peut constater que les éléments classiques constituant la notion de résilience telle que présentée par Dauphiné et Provitolo – l'auto-organisation, la diversité et l'apprentissage – penchent en effet plutôt en ce sens⁸. La constitution de réseaux, notamment énergétiques, accroît par exemple la vulnérabilité des villes, car la moindre avarie peut provoquer de lourdes perturbations, comme des black-out. Les freins à la capacité de résilience d'une société sont nombreux, et peuvent être le fait d'acteurs défendant leurs propres intérêts ou leur propre logique institutionnelle – grands corps constitués, notamment ceux des ingénieurs, responsables politiques, grandes entreprises en position de domination d'un secteur économique ou d'une technique particulière, etc. La question d'une forte contrainte des origines (*path dependency*) est en ce sens centrale : comment s'extraire d'une configuration sociale,

économique, politique ou autre qui favorisent la vulnérabilité ? Le progrès technique est-il une réponse ou un facteur de vulnérabilité supplémentaire ? Vulnérabilité et résilience peuvent en effet n'être que le revers de la même médaille, selon les temporalités observées : comme l'a montré Damienne Provitolo avec son concept de « vulnérabilité résilience⁹ », un élément de vulnérabilité à court terme (la concentration de fonctions dans une ville par exemple) peut être un facteur de résilience important sur la longue durée (concentration des moyens pour un retour à la normale). C'est aussi ce que montrent Le Duff, Dumas et alii dans leur article.

- 7 À l'histoire, dès lors, de proposer des analyses fines de situations particulières permettant de mieux cerner ces notions et leurs enjeux. C'est pourquoi des périodes variées, depuis le Moyen Âge, sont ici considérées. Des cartulaires médiévaux aux archives cadastrales sardes du XVIIIe siècle, des archives de sociétés minières belges à celles du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme de la fin des années 1940, les contributions utilisent un éventail varié – mais certainement infime eu égard à l'ampleur des sujets possibles – de sources offrant une perspective sur la vulnérabilité sociale et environnementale passée.

Mobiliser toutes les approches historiques

- 8 Pour aborder cette question de la vulnérabilité, toutes les dimensions de la démarche historique doivent être mobilisées, car au-delà des seuls aléas naturels, elle soulève donc des enjeux humains et économiques, des enjeux politiques et sociaux autour de la gestion de la catastrophe, des enjeux culturels aussi, notamment à propos de la perception du risque¹⁰. L'approche purement techniciste du phénomène ne saurait ainsi à elle seule suffire. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'ignorer des travaux centrés sur les processus économiques et techniques qui peuvent fabriquer ou, parfois, atténuer la vulnérabilité. Le cas de l'industrialisation du bâtiment dans l'immédiat après-1945, étudié par Gwenaëlle Legoullon, est à ce titre exemplaire. De la même manière, il peut être éclairant de revenir en amont des aménagements passés afin de reconstituer comment ceux-ci sont à la source de la construction de vulnérabilité aux inondations, comme le propose l'article de Laetitia Deudon qui compare ces questions sur le temps long de l'histoire de la vallée de l'Escaut et celle du Saint-Laurent. Elle est soucieuse de reconstituer ces processus dans leur temporalité et leur spatialité, surtout que les deux cas d'étude se déploient sur des échelles d'ampleur considérablement différentes. L'article reconstitue deux types d'interventions : tout d'abord les manières dont les populations se protègent des crues récurrentes, en tentant d'intervenir sur les causes des inondations, puis comment elles cherchent à plus long terme, à tenter de maîtriser le réseau fluvial et hydraulique en vue de procéder à la mise en valeur de nouveaux territoires. La comparaison permet donc de suivre ces processus qui se déploient sur plusieurs siècles, et de faire ressortir, d'une part, l'importance de l'intervention de l'État dans le cas français, et d'autre part, le caractère décentralisé des travaux qui sont contrôlés plutôt à l'échelle locale dans la vallée laurentienne. De même, la différence considérable d'échelle influe sur la capacité à réaliser des transformations fluviales.
- 9 Ces exemples soulignent assez à quel point est tout aussi importante la dimension politique, qui interroge la capacité des acteurs à faire entendre leurs conceptions et qui conditionne la plus ou moins rapide émergence d'une question comme *problème public*. De même, la volonté et l'aptitude des autorités à offrir ou non des solutions à la vulnérabilité, les pratiques de « gouvernance » de cette dernière tout comme les

processus de légitimation qui s'y jouent, doivent être prises en considération ; il faut entendre et analyser notamment la voix des différents types d'« experts », qui construisent les notions de vulnérabilité ou celle de risque, s'arrogent une légitimité à en parler et à proposer des modes pour les « gérer ». Kevin Troch offre un cas éclairant au sujet de ces enjeux de l'expertise en matière de risques « naturels ». À l'ouest de Mons, le bassin houiller du Borinage, où l'extraction a été massive des années 1870 aux années 1950, perturbe largement l'équilibre hydrographique de la région (changements de direction de cours d'eau, stagnation dans des zones victimes d'affaissements de terrain) et augmente donc la vulnérabilité aux inondations. Cette situation est, pendant plusieurs décennies, l'objet d'une reconnaissance *de facto* par les charbonnages qui indemnisent les propriétaires sinistrés et prennent à leur charge les travaux de digues. Les députés et la presse s'intéressent à la situation : comme l'écrit un contemporain, entre Mons et la frontière française, on se croirait « à Venise avec la poésie en moins ». Dans l'entre-deux-guerres, les sociétés de charbonnages montent des expertises en leur faveur, qui attribuent, tantôt aux conditions naturelles – ce qui a pu exister ailleurs dans le même pays – tantôt au manque de curage des cours d'eau et au volume croissant des eaux d'égout urbaines, la responsabilité des inondations. L'État finit par accepter de prendre le coût des travaux à sa charge, notamment pour ne pas trop menacer les sociétés minières dans le contexte de la crise économique des années 1930.

- 10 Comme dans le cas du Borinage, Martine Chalvet relève dans son étude sur la forêt provençale le rôle des enjeux politico-économiques pour construire les représentations savantes de la vulnérabilité. Le discours des notables sur la nécessité de protéger les forêts des Maures et de l'Estérel coïncide, vers 1860-1870, avec l'essor de leur exploitation par de grands propriétaires qui condamnent les pratiques très anciennes d'écobuage, devenues l'emblème d'un risque pour leur capital économique. Ce discours régionaliste critique aussi l'État centralisateur et son corps des Eaux et Forêts, largement issu de la France du Nord-Est (école de Nancy) et perçu comme peu compétent pour agir sur le milieu méditerranéen. Et paradoxalement, dans une époque de libéralisme, les notables provençaux réclament une intervention protectrice de l'État afin de mettre en place des mesures systématiques de lutte contre l'incendie, qui ne seront prescrites qu'au siècle suivant.
- 11 Il s'agit bien, dans ce dernier exemple, de construire une représentation particulière de certains espaces et de la vulnérabilité qui leur est associée : on ne saurait passer sous silence les facteurs culturels dans l'appréhension de cette notion, qui dépend de la manière dont l'aléa et le risque sont perçus. Comme le montre Nancy Meschinet De Richemond, la définition moderne du risque ne serait que le croisement d'un aléa et d'une vulnérabilité et n'aurait qu'une dimension négative : c'est oublier la dimension foncièrement *hybride* du risque, son ambiguïté, qui serait gommée par la compréhension actuelle, fruit d'une vision scientifique, techniciste et individualiste de la réalité. L'analyse historique doit permettre justement de retrouver les représentations du monde d'antan pour mieux comprendre la relation aux aléas et la manière dont la catastrophe est gérée. Se révèle ainsi une double dimension négative et positive du risque (perdue aujourd'hui et qui se serait réfugiée dans le terme « fortune »). Ce dernier a en effet été porteur de dynamiques sociétales et créatrices fortes, et ne peut donc être réduit à son seul aspect destructeur.
- 12 C'est une démarche proche que propose Giacomo Parrinello, en concevant la catastrophe comme une « fenêtre d'opportunité », ce qui est aussi, d'une certaine manière, la

présenter sous un double jour, celui de la destruction et de possibilités nouvelles. Pour que celles-ci voient le jour, limitant la vulnérabilité et favorisant la résilience, encore faut-il, d'après cet historien, se pencher sur trois composantes, qu'il dévoile dans une étude comparative sur les tremblements de terre à Messine en 1908 et dans la vallée du Belice en 1968, et qui sont toutes trois l'objet de négociations politiques et d'enjeux de pouvoir : la compréhension de la catastrophe, d'abord, qui, selon qu'on privilégie les dimensions naturelles ou sociales, entraîne des mesures de prévention plus ou moins efficaces ; les mesures d'urgence, dont les impacts à long terme sont réels ; enfin, la mémoire de l'événement.

- 13 Prendre en compte ces différents éléments permet de mieux comprendre comment on a pu se mettre à construire dans des zones à risque (les flancs de volcans ou les couloirs d'avalanche) alors que dans le passé on évitait de le faire. L'étude du Vésuve, entre la reprise de ses éruptions au XVII^e siècle et la fin du XVIII^e siècle, permet par exemple à Antonella Tufano de montrer que l'acceptation du risque passe par un double discours. Celui de la Providence, d'abord : les éruptions ne sont plus des événements imprévisibles, mais leur régularité même les fait entrer dans le risque, régulé justement par la Providence. L'autre discours est celui d'une dimension positive de la catastrophe, d'une résilience possible, grâce à la fertilisation produite par les coulées de lave : il y a certes un danger et des horreurs dans l'éruption, mais c'est le passage obligé des bienfaits de la Nature. La représentation esthétique, par la catégorie du sublime, contribue à faire passer le message, en mettant à distance la dimension sociale de la catastrophe et les populations concernées. Même si cet article ne le propose pas explicitement, il serait ainsi possible, dans une perspective d'histoire des émotions, d'aborder la manière dont la médiation artistique et les affects qu'elle suscite induisent un certain rapport au territoire et aux risques qu'il comporte, au moins auprès de certaines catégories de la population.
- 14 La dimension sociale est en effet essentielle à prendre en compte, car la vulnérabilité est différentielle et peut être croisée avec le jeu des inégalités sociales et environnementales. Il existe des individus ou des groupes plus vulnérables que d'autres : l'âge, le genre, le groupe social sont des critères pertinents pour distinguer ces degrés d'exposition au risque. C'est ce que montrent par exemple Le Duff et ses collègues à propos du grand tsunami de 1875 en Nouvelle-Calédonie. Des facteurs environnementaux, politiques, culturels, religieux ont joué dans l'exposition au risque, mais aussi des aspects plus proprement sociaux : les hommes, plus souvent employés hors du domicile situé sur le rivage, sont moins touchés par le tsunami que les femmes, enfants et vieillards aux tâches plus domestiques, et, qui plus est, souvent exclus de la transmission des savoirs liés aux catastrophes marines. De même, Weissenberger et alii soulignent comment la gentrification de certaines zones côtières entraîne des expositions au risque différentes, avec l'arrivée de populations attirées par les aménités du littoral, mais peu familières des contraintes et dangers spécifiques à cet espace.
- 15 Cette vulnérabilité différentielle de certaines sociétés ou groupes sociaux doit ainsi être prise en compte par les pouvoirs publics, dont l'action peut contribuer à réduire ces inégalités, ou les accroître. Ainsi, dans les premiers grands ensembles des années 1950 (voir l'article de Legoullon dans ce numéro par exemple), les problèmes d'isolation thermique engendrent une inégalité entre les locataires les plus modestes qui n'ont guère les moyens d'acheter un dispositif de chauffage central, et les habitants de logements en

accès aidé à la propriété, qui bénéficient du chauffage central et de fenêtres à double vitrage.

- 16 Plus généralement, à la lecture des articles constituant ce numéro, il est évident qu'il ne saurait y avoir une vulnérabilité en soi : il importe de prendre en compte la spécificité de chaque communauté, de ses présupposés culturels à son organisation spatiale, notamment pour optimiser la prévention (comme dans le cas de la Nouvelle-Calédonie). C'est en s'appuyant sur les acteurs locaux, sur leur expérience et leur mémoire, que les pouvoirs publics pourront agir efficacement dans le cadre d'une gestion commune et quotidienne qui doit tendre à renforcer le lien social : c'est l'argument justement défendu par Meschinet De Richemond pour mettre en cause une approche par le haut de la gestion du risque incapable de mobiliser avec efficacité les populations concernées. Il faut au contraire s'appuyer sur la mémoire transmise des événements dramatiques surmontés en commun, autrement dit sur le tissu social et mémoriel né de la catastrophe¹¹.

L'espace du risque et le temps de la mémoire

- 17 Si l'éventail des contributions de ce numéro montre que toutes les dimensions de la réalité historique sont ainsi à considérer, il en est de même pour les diverses échelles spatiales. Il faut ainsi envisager les vulnérabilités au niveau local, comme régional ou national : le cas de l'exposition aux pollutions, atmosphériques ou aquatiques, est à ce titre particulièrement éclairant. En effet, aussi bien leur perception que les actions menées contre elles font jouer, au fil du temps, ces différents niveaux. Bien sûr, selon les périodes, certaines échelles d'investigation sont plus pertinentes que d'autres. On pourra par exemple questionner l'idée d'une vulnérabilité environnementale globale, liée certes au changement climatique, mais aussi plus généralement à l'action prédatrice des sociétés humaines à l'échelle de la planète, particulièrement depuis la Seconde Guerre mondiale, et aux concepts discutés à propos de cette échelle « macro » comme celui d'anthropocène, proposé depuis quelques années par certains scientifiques. Cette articulation entre différentes échelles justement se retrouve en partie dans la contribution d'Odile de Bruyn : l'introduction de plantes exotiques en Belgique, dans les jardins, forêts et parcs à partir du XVIII^e siècle surtout, modifie sensiblement les écosystèmes, portant avec elle certaines formes de vulnérabilités. Elles ne sont pourtant que rarement perçues, et jamais bien sûr au-delà de l'échelle locale – avec la volonté de préserver des espèces invasives quelques portions du territoire particulièrement fragiles.
- 18 De même, différentes temporalités sont sans doute à considérer¹². Il peut exister des vulnérabilités courtes, c'est-à-dire des périodes brèves de fragilité environnementale : quelles sont alors les stratégies réussies d'adaptation ? Inversement, existe-t-il des vulnérabilités longues, sur des décennies, voire des siècles ? Sont-elles l'effet d'un environnement particulièrement difficile, sont-elles liées à une capacité de résilience collective, et comment les sociétés parviennent-elles à gérer sur un temps long ces événements d'ampleur exceptionnelle ? L'article d'Emmanuelle Athimon et alii apporte des éléments de réponse en étudiant les stratégies des populations du littoral atlantique face aux grandes tempêtes, de la fin de l'ère médiévale à la veille de la Révolution. Ainsi, le risque de submersion est parfaitement intégré au mode de gestion salicole qui intègre une multitude de petites levées qui, « tout en cassant l'intensité des vagues, limitent la propagation des eaux » et est donc moins vulnérable qu'une seule grande digue. Dans ce cas très étudié des risques littoraux, sans doute faut-il prendre en compte, comme le font

Weissenberger et ses collègues, une vulnérabilité en constante transformation : dépendant de facteurs environnementaux qui peuvent varier (épisodes climatiques) et d'éléments humains inscrits dans des processus historiques, la vulnérabilité d'un territoire n'est pas fixe, donnée une fois pour tout, elle évolue au fil du temps. Celle des littoraux sénégalais, canadiens et français étudiés dans cet article s'accroît ainsi à la suite de processus inscrits dans des temporalités différentes, mais menant tous à une augmentation de la densité de population sur les côtes, à une urbanisation massive, à des usages touristiques et de transports qui s'intensifient.

- 19 La nécessité d'une mémoire du risque s'avère ainsi essentielle dans l'appréhension des vulnérabilités, notamment contemporaines. Giacomo Parrinello a montré qu'il importait de préserver une mémoire de l'événement catastrophique, qu'elle soit celle des communautés ou celle que l'auteur définit comme « sociale » ou « institutionnelle » (perpétuée par les lois et les normes). Si celle-ci s'efface, c'est qu'une chance de renforcer la résilience a été perdue. Même si les traces de cette mémoire et de la construction d'une résilience collective sont ténues en ce qui concerne les époques du bas Moyen Âge et de l'ère moderne, Emmanuelle Athimon et ses collègues nous montrent comment les populations du littoral atlantique ont composé avec les fortes tempêtes qui revenaient presque une fois par siècle, et que notre époque avait comme oubliées, avant le funeste rappel à l'occasion de la tempête Xynthia de février 2010. De la même manière, Le Duff, Dumas, Sabinot et Allenbach, pour comprendre les raisons d'un peuplement important dans les zones de Nouvelle-Calédonie soumises au risque de tsunami, et la mise en place d'installations de protection insuffisantes en cas de catastrophe, reviennent au dernier grand désastre, celui de 1875. Ils soulignent l'effacement progressif de la mémoire, alors que pendant 75 ans la tradition avait permis de mettre à l'écart les terres les plus exposées. Weissenberger et alii mettent en avant, dans leur article, les échecs de la transmission mémorielle sur les côtes sénégalaises ou de l'Est canadien du fait de changements démographiques et sociaux.
- 20 La question de la mémoire du risque paraît centrale également pour réussir à atténuer la vulnérabilité des populations et des milieux face aux inondations, à plus forte raison lorsqu'il s'est écoulé de nombreuses décennies depuis les débordements des rivières et des fleuves et que les aménagements subséquents du territoire ont conduit à effacer les traces des catastrophes et à conférer aux populations un sentiment de sécurité. C'est ce dont discutent les articles de géographie, de géographie historique ou encore de géohistoire sur les risques d'inondations, tel que le souligne le bien nommé texte d'Alexis Metzger et Jamie Linton, « Les barrages qui cachent l'eau ». Ces auteurs cherchent à comprendre ce qui conduit à « l'oubli des inondations », mais aussi au défaut de prise en compte du risque de débordements futurs dans le cas de l'aménagement de barrages-réservoirs sur la Dordogne dans les premières décennies du 20^e siècle. Examinant plusieurs hypothèses de réponse, les auteurs montrent que la priorité donnée à la production d'une force hydroélectrique prédomine sur toute autre question. Ils soulignent aussi l'importance, en reprenant les termes de Brice Martin *et alii*, de se « réapproprier le risque... et le territorialiser¹³ », avant la catastrophe éventuelle et non pas après.
- 21 Cette prise en compte des dimensions territoriales est au centre de l'article de Sylvain Dournel qui préconise une double approche pour saisir ces catastrophes : la géographie historique, qui permet de reconstituer l'historique des risques d'inondation en lien avec les aménagements effectués sur des territoires dans le passé, et la géohistoire, qui

s'emploie à reconstituer les « trajectoires paysagères [et à mettre] en évidence les phases de permanence et de changement qui se sont accumulées dans le temps et dans l'espace. » Le géographe montre comment cette double approche est essentielle pour réactiver la mémoire du risque *a fortiori* lorsque les inondations remontent à de nombreuses décennies et que les territoires et les cours d'eau ont été profondément modifiés, comme dans le cas du Val d'Orléans. Par cette double démarche, il s'agit de révéler la vulnérabilité comme héritage du passé, mais aussi de la réaffirmer dans le présent en espérant ainsi ranimer la mémoire du risque d'inondation. Celle-ci est en effet une condition nécessaire, affirme encore Sylvain Dournel, en vue de parvenir à l'adoption de politiques optimales de prévention du risque d'inondation. Cette territorialisation de la mémoire du risque est mise à mal par la pression démographique du premier XIXe siècle : « les besoins démographiques ont primé sur la crainte de l'inondation », entraînant la construction de maisons dans des zones vulnérables.

- 22 On le voit, nombre des articles de ce dossier mettent en avant l'importance de cette dimension mémorielle, et les dangers liés à sa perte, que l'oubli soit provoqué par des facteurs sociaux, culturels ou territoriaux. Nombreux sont les chercheurs à prôner des politiques publiques qui encourageraient le maintien de cette mémoire de la catastrophe pour mieux parvenir à limiter les risques et à atténuer la vulnérabilité des communautés. Alors qu'ouragans, tsunamis et sécheresses n'ont pas fini d'alimenter la chronique des fléaux et catastrophes, l'histoire et la prise en compte du temps long semblent plus que jamais nécessaires pour améliorer la gestion des risques aujourd'hui et la résilience de nos sociétés. Un fait que le rapport publié en 2014 par le Programme des Nations Unies pour le développement, qui souligne la persistance de vulnérabilités et la menace qu'elles font peser sur le développement humain, semble par trop négliger¹⁴.

NOTES

1. Rousseau, *Lettre à Voltaire sur la Providence*, 18 août 1756.
2. François Walter, *Catastrophes. Une histoire culturelle*, Paris, Seuil, 2008.
3. Phil O'Keefe, Ken Westgate et Ben Wisner, « Taking the Naturalness out of Natural Disasters », *Nature*, 1976, n° 260, p. 565-567.
4. Voir par exemple *Responsabilité et Environnement*, n° 43, juillet 2006, « Catastrophes et Territoires : les vulnérabilités », et notamment l'article de Yvette Veyret et Magalie Reghezza, « Vulnérabilité et risques. L'approche récente de la vulnérabilité », p. 9-13; Sophie Baudet-Michel et Christina Aschan-Leygonie, « Risque, Vulnérabilité, Résilience : comment les définir dans le cadre d'une étude géographique sur la santé et la pollution atmosphérique en milieu urbain? », dans Anne Peltier, Sylvia Becerra, *Vulnérabilités sociétales, risques et environnement*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 60-68.
5. Voir par exemple Sylvia Becerra, 2012, « Vulnérabilité, risques et environnement : l'itinéraire chaotique d'un paradigme sociologique contemporain », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 12 Numéro 1, [En ligne] URL : <http://vertigo.revues.org/11988>; DOI : 10.4000/vertigo.11988, consulté le 24 mai 2015.

6. Axelle Brodiez, Isabelle von Bueltzingsloewen, Benoît Eyraud, Christian Laval et Bertrand Ravon (dir.), *Vulnérabilités sanitaires et sociales. De l'histoire à la sociologie*, Rennes, PUR, collection « Des Sociétés », 2014; David Niget et Martin Petitclerc, *Pour une histoire du risque*. Québec, France, Belgique, Rennes, Presses de l'Université de Rennes, 2012.
 7. Pascal, *Pensées*, 347.
 8. André Dauphiné et Damienne Provitolo, *Risques et catastrophes : observer, spatialiser, comprendre, gérer*, Paris, Armand Colin, 2013.
 9. Damienne Provitolo et Magali Reghezza-Zitt, « Résilience et vulnérabilité : de l'opposition au continuum », dans Magali Reghezza-Zitt et Samuel Rufat (dir.), *Sociétés et Territoires face à l'incertitude, aux risques et aux catastrophes*, Londres, ISTE Editions, 2015, p. 43-60.
 10. Anne-Peggy Hellequin et alii, « Perceptions du risque de submersion marine par la population du littoral languedocien : contribution à l'analyse de la vulnérabilité côtière », *Nature, Science, Société*, 21, 2013, p. 385-399.
 11. Pour un recueil pionnier et pluridisciplinaire sur ce sujet, voir René Favier et Anne-Marie Granet Abisset (éd.), *Histoire et mémoire des risques naturels*, Grenoble, Publications de la MSH-Alpes, 2000.
 12. Greg Bankoff, « Time Is of the Essence: Disasters, Vulnerability and History », *International Journal of Mass Emergencies and Disasters*, 2004, vol. 22 (3), p. 23-42.
 13. Martin B., N. Holleville, B. Furst, F. Giacona, R. Glaser, I. Himmelsbach et J. Schönbein, 2015, « La géohistoire des inondations au service de l'évaluation critique du zonage du Plan de Prévention des Risques d'Inondation : l'exemple de Thann (Haut-Rhin, France) », *Belgeo* 1, [En ligne] URL: <https://belgeo.revues.org/15926>, mis en ligne le 30 juin 2015.
 14. S'il s'intéresse aux vulnérabilités différentielles selon l'appartenance sociale et l'âge, en évaluant leur évolution selon les cycles de vie, il ne prête quasiment aucune attention au temps plus long des sociétés humaines elles-mêmes. Source : <http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr14-report-fr.pdf>
-

AUTEURS

CHARLES-FRANÇOIS MATHIS

STÉPHANE FRIOUX

MICHÈLE DAGENAIS

FRANÇOIS WALTER